

PREFECTURE DE LA REGION DE BOURGOGNE

17/08/1990

Service Régional de l'Aménagement
des Eaux

**SECHERESSE 1990
EN
BOURGOGNE**

* * *

SITUATION HYDROLOGIQUE AU 15 AOUT 1990

BULLETIN N° 10/90

1 - PRECIPITATIONS

Faisant suite à un mois de juillet fortement déficitaire, les précipitations de la première quinzaine d'août 1990 apparaissent extrêmement faibles avec généralement moins de 10 mm.

PRECIPITATIONS D'AOÛT 1990
(Données communiquées par les C.D.M.)

STATIONS	dp	Précipitations en mm				Normale d' Août
		Décade 1	Décade 2 11 au 15	Décade 3	TOTAL au 15/8	
DIJON	21	2.6	0.9	-	3.5	74
CHATILLON	21	0	(3.6)	-	3.6	83
NEVERS	58	0	1.6	-	1.6	75
CHATEAU-CHINON	58	0.2	1.6	-	1.8	112
MACON	71	0.1	13.4	-	13.5	86
SAINT-YAN	71	0.4	NC	-	-	86
AUXERRE	89	0	5.6	-	5.6	57

Dans les zones n'ayant pas bénéficié des orages de la fin juillet, les quatre dernières décades vont montrer des records avec seulement 3.0 mm à CHATEAU-CHINON, 6.6 mm à AUXERRE, 11.4 mm à DIJON et 12.2 mm à NEVERS.

2 - DEBITS DES COURS d'EAU

La forte baisse des débits enregistrée depuis la mi-juillet s'est accélérée durant la première quinzaine d'août. A l'exception des hauteurs du Beaujolais et du Charollais, où les averses orageuses de

la fin juillet ont entretenu des débits assez soutenus, on assiste donc à une extension de la sécheresse à la presque totalité de la Région de Bourgogne.

Au 15 août la situation en Bourgogne est donc la suivante (carte ci-jointe) :

- *un étiage voisin de la normale saisonnière à l'extrémité Sud de la région* (haut bassin de la Grosne, affluent rive droite de la Saône en Saône-et-Loire).

- *un étiage naturel très sévère dans la partie Nord-Ouest de la Bourgogne* (départements de l'Yonne et de la Nièvre et Nord de la Côte d'Or), à l'exception des cours d'eau bénéficiant d'un soutien par des lâchures de barrage (Yonne, Cure et Armançon ainsi que Loire et Allier). Il est à noter que sur les affluents rive gauche de l'Yonne (Beuvron, Sauzay), comme dans les bassins du Loing, du Nohain, de la Nièvre (Nièvre de Champlemy et Nièvre d'Arzembois) et de l'Ixeure les débits observés mi-août 1990 sont les plus faibles connus à pareille époque au cours des 20 dernières années.

- *un étiage assez sévère entre ces deux zones*, avec cependant une tendance sensible à l'aggravation notamment dans le Nord de la Côte d'Or (Châtillonnais, Auxois) ainsi que dans la Bresse.

3 - NIVEAU DES NAPPES

Partout où elles ne sont pas soutenues par des cours d'eau, les nappes montrent des niveaux plutôt bas avec cependant des situations assez variables suivant les aquifères :

- dans les calcaires du Châtillonnais (bassin Seine), les niveaux enregistrés à Laignes sont les plus bas connus pour la saison;

- sur la nappe de Dijon-Sud les niveaux actuels sont les plus bas connus pour la saison depuis 1980, avec pour conséquence un abaissement significatif du débit de la source de la Sansfond;

- dans les aquifères graveleux de la Tille ou du Meuzin (bassin Saône), les niveaux sont légèrement au dessous de la normale saisonnière. Les niveaux les plus bas connus pourraient être atteints seulement en fin d'année en l'absence de recharge à l'automne prochain.

4 - REPLISSAGE DES RETENUES

Les réserves stockées dans les retenues artificielles de Bourgogne sont à un niveau satisfaisant pour la saison avec un taux de remplissage moyen d'un peu plus de 70 % (tableau ci-joint).

Seules les retenues de Baye et Vaux (58), qui servent à l'alimentation du bief de partage du canal du Nivernais, ne sont remplies qu'à 42 %. L'alimentation en eau du canal se fait donc essentiellement à partir du barrage de Pannessière par la rigole d'Yonne, tandis que des économies d'eau sont réalisées par regroupement des bateaux pour le

franchissement des écluses.

Sur le canal de Bourgogne, les réserves qui alimentent le bief de partage ont fortement baissé et se situent à 45 % de leur capacité totale. Le déstockage montre 3 à 4 semaines d'avance par rapport à une année normale et 15 jours d'avance sur 1989. Des difficultés pourraient apparaître dès le début septembre.

Il est à noter que toutes les retenues utilisées pour l'alimentation en eau potable sont à un bon niveau de remplissage.

5 - CONSEQUENCES DE LA SECHERESSE EN BOURGOGNE

Sans être encore critique, la situation commence à devenir préoccupante, plus particulièrement dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne.

5.1. Département de la Côte d'Or

A la charnière entre la zone à étiage très sévère et celle à étiage modérément sévère, la Côte d'Or ne connaît pas pour l'instant de difficultés particulières. Les quelques problèmes rencontrés dans le domaine de l'alimentation en eau potable sont les mêmes que ceux signalés fin juillet, à savoir :

- dans le bassin de la Seine (Auxois et Châtillonnais) :

- * CORPOYER-LA-CHAPELLE (transport d'eau)
- * CHAMESSON (limitation des usages)
- * Syndicat de COULMIER-LE-SEC (raccordement provisoire sur la commune d'AISEY-SUR-SEINE)

- dans le bassin de la Saône (vallée de l'Ouche) :

- * Syndicat de la Vallée de l'Ouche (alimentation artificielle du captage de FLEUREY-SUR-OUCHÉ à partir de l'Ouche en attendant le raccordement du nouveau forage)
- * Syndicat de GISSEY-SUR-OUCHÉ (solution de secours à partir de la source du Lavoir)

5.2. Département de la Nièvre

Dans le domaine de l'alimentation en eau potable, la situation ne s'est pas aggravée de manière aussi importante que l'on pouvait le craindre à la fin juillet en raison de la légère baisse des consommations. A la mi-août 34 communes avaient pris des mesures restrictives, deux d'entre-elles faisant appel au transport d'eau :

- BREVES sur le versant Seine (100 m³/semaine)
- SAINT-SAULGE sur le versant Loire (100 m³/jour)

Si les secteurs qui s'alimentent dans les nappes alluviales ne devraient pas connaître de défaillance (sauf problèmes de réseaux ou d'installation de production), les petites unités non interconnectées et alimentées à partir de sources pourraient se trouver dans une situation critique en l'absence de précipitations significatives dans les prochaines semaines.

5.3. Département de Saône-et-Loire

A MESVRES (versant Loire), seule commune du département à avoir pris un arrêté, le transport d'eau n'est plus nécessaire grâce aux économies réalisées. La situation y demeure cependant tendue.

La principale préoccupation concerne le déficit en eau des sols qui, après avoir affecté l'Ouest du département (versant Loire), s'étend maintenant à l'Est (Bresse) : il entraîne un accroissement des besoins de l'irrigation avec de nombreux pompages en rivière qui ne sont pas sans conséquence sur les débits des petits cours d'eau.

La situation du département de Saône-et-Loire demeure dans l'ensemble satisfaisante, les retenues qui alimentent la zone la plus sensible ayant un bon taux de remplissage.

5.4. Département de l'Yonne

Comme dans le département voisin de la Nièvre, la situation s'est encore aggravée au cours des deux dernières semaines, 24 communes ayant dû prendre des mesures de limitation de la consommation d'eau, certaines d'entre-elles étant alimentées par transport d'eau.

Des conflits entre irrigants et éleveurs sont signalés sur les petits cours d'eau de l'Ouest du département (Cheuille, Betz, Clairis), tandis qu'à THORIGNY-SUR-OREUSE un pompage en nappe (irrigation) a été stoppé en raison de son influence sur le captage AEP voisin.

A TONNERRE les niveaux particulièrement bas du captage dans la nappe alluviale ont pu être relevés à partir d'un soutien d'étiage de l'Armançon depuis la retenue de PONT-ET-MASSENE (45 000 m³/j depuis le 20 juillet).

6 - CONCLUSIONS

Sur le plan hydrologique, l'absence de précipitations significatives depuis plus d'un mois a entraîné une aggravation des étiages des cours d'eau. La zone à étiage très sévère s'est étendue au Nord de la Côte d'Or (Châtillonnais) tandis qu'un étiage modérément sévère affecte les cours d'eau de la moitié Sud-Est de la région.

Les zones les plus touchées concernent l'Ouest et le Nord-Ouest de la région où les débits naturels des cours d'eau sont extrêmement bas, avec des niveaux records pour la saison sur de nombreux cours d'eau de la Nièvre et de l'Yonne.

L'abaissement des niveaux des nappes est surtout sensible en zone karstique ainsi que dans les petits réservoirs aquifères locaux (socle et arènes granitiques).

Avec au total une soixantaine de communes ayant pris des mesures plus ou moins contraignantes de restriction des usages de l'eau, la situation en Bourgogne ne présente pas pour l'instant un caractère très grave. Elle demeure cependant préoccupante en raison des risques d'aggravation et d'extension en cas de persistance de la sécheresse, un assez grand nombre de petites communes étant à la limite de leurs ressources ou de leurs capacités de production.

Les principales difficultés sont à craindre pour Septembre avec la reprise de l'activité et les prochaines vendanges qui vont accroître les risques de pollution.

=*=

TABLEAU DE SITUATION DU REMPLISSAGE
DES PRINCIPAUX RESERVOIRS DE LA REGION DE BOURGOGNE

RETENUES Nom et département	VOLUME EN MILLIONS DE M3		
	au 15/08	Total	% stock
PANNECIERE (58)	61.1	80.0	76.4
Les SETTONS (58)	NC	19.0	-
CHAUMECON (58)	13.5	19.0	71.1
Le CRESCENT (58)	13.2	14.2	93.0
BAYE et VAUX (58)	(1) 2.8	6.6	42.4
PONT et MASSENE (21)	5.4	6.0	90.0
GROSBOIS (21)	(2) 3.1	8.7	35.6
CHAZILLY (21)	(2) 1.27	2.2	57.7
CERCEY (21)	(2) 0.7	3.6	19.4
PANTHIER (21)	(2) 4.18	8.2	51.0
TILLOT (21)	(2) 0.33	0.52	63.5
CHAMBOUX (21)	NC	3.6	-
Réserves Canal du Centre (71)	14.7	22.0	66.8
La SORME (71)	6.05	10.0	60.5
PONT du ROI (71)	3.4	4.0	85.0
Le Creusot Nord (71)	1.35	1.8	75.0
TOTAUX	(131.08)	(186.4)	70.3

(1) réserves du bief de partage du Canal du Nivernais au 10 août

(2) réserves du bief de partage du Canal de Bourgogne au 13 août

REGION DE BOURGOGNE

DEBITS DE BASE DES COURS D'EAU

1^{er} au 15 Août 1990

